

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2026 06 05 004

Nombre de conseillers :

En exercice 19

Présents 15

Pouvoirs 3

Votants 18

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril à 18h30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Madame Nathalie AZNAR, Maire.

Sur la convocation du Maire, Madame Nathalie AZNAR en date du : 27 mai 2026

Présents : MM Nathalie AZNAR Yves GALIEGUE Séverine PERNAUDAT Guy TAVERNIER
Françoise BOUVET Amélie RAPHANEL Yves REYMOND Justine JAMBON Michel BERAUDIER
Ludivine GONNET Freddy COTTET Brigitte LAVIROTTE Monique MATUSZEZAK Caroline
MICHON

Pouvoirs : Daniel DUFOUR à Monique MATUSZEZAK, Sylvain SAUNIER à Séverine
PERNAUDAT Josette BALFIN à Guy TAVERNIER

Absents et excusés : Daniel DUFOUR Kevin COLSON Sylvain SAUNIER Medhi BELATROUS

Secrétaire de séance : Freddy COTTET

**OBJET : Mise en vente par la SEMCODA de 4 logements collectifs et de 4 garages sis 240 A rue
de la Poste 01310 BUELLAS**

Madame le Maire expose que par courrier en date du 12 mai 2026, le bailleur social SEMCODA fait part de son intention de céder 4 logements collectifs et de 4 garages sis 240 A rue de la Poste.

Il est précisé que les organismes d'habitations à loyer modéré peuvent vendre des logements de leur patrimoine, dans les conditions prévues par l'article L.443-7 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation.

L'offre de vente est faite en priorité aux locataires en place. Si ceux-ci ne souhaitent pas acquérir, ils restent locataires aux mêmes conditions.

La cession de patrimoine social doit, tant pour des raisons réglementaires que pas une volonté de partenariat de la part de la SEMCODA, être soumise à l'accord de la commune concernée.

Le conseil municipal, entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré. (UNANIMITE des voix sauf Madame Séverine PERNAUDAT qui se retire pour le vote et ne prend pas part au débat):

- **Donne un avis favorable concernant la mise en vente par SEMCODA de 4 logements collectifs et 4 garages sis 240A rue de la Poste à Buellas.**
- **Donne pouvoir à Madame le Maire pour l'exécution de la présente délibération.**

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 05 juin 2026

Nathalie AZNAR - Maire